



# Commune d'Armissan Conseil Municipal du 11 mars 2025 Rapport Orientation Budgétaire 2025



Commune d'Armissan - Conseil Municipal  
du 11 mars 2025

1



## Rapport Orientation Budgétaire 2025

### Sommaire

- Introduction
- Le Contexte général économique et financier
- Les évolutions budgétaires concernant la commune
- Principaux éléments du budget communal
- Les investissements
- La dette de la commune
- Conclusion

Commune d'Armissan - Conseil Municipal du 11 mars 2025

2

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### • Introduction:

- Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget.
- Il doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Commune d'Armissan - Conseil Municipal du 11 mars 2025

3

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### • Introduction:

- L'article 107 de la loi du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) - a modifié l'article L.2312-1 du CGCT relatif au débat d'orientations budgétaires, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat précisant qu'est présenté : « un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. (...) Il est pris acte de ce débat par le vote d'une délibération spécifique. »
- Le document budgétaire ultérieur précisera les éléments prévisionnels définitifs pour 2025.
- NB : La réglementation n'impose pas encore aux communes de notre strate de présenter un débat d'orientations budgétaires. Dans un souci de transparence nous avons décidé d'anticiper cette date.

Commune d'Armissan - Conseil Municipal du 11 mars 2025

4

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### Le Contexte général économique et financier

La croissance mondiale devrait se stabiliser pour s'établir à 2,7 % en 2025-2026. Ce rythme de croissance est cependant insuffisant pour soutenir un développement économique durable.,

Les diverses évolutions politiques et conflits en cours génèrent une grande incertitude sur nos moyens.

Commune d'Armissan - Conseil Municipal du 11 mars 2025

5

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### Le Contexte général économique et financier

#### En France (Sources INSEE et FMI)

L'inflation en 2024 a été de 2,3% et la croissance de 1,1%

La tendance affichée pour 2025 est en baisse pour l'inflation (1,4%). La prévision pour la croissance en 2024 est de 0,9%.

Ces prévisions sont toutefois tributaires des évolutions probables en particulier suite aux décisions politiques états-uniennes. (taxes douanières, protectionnismes divers etc..)

Commune d'Armissan - Conseil Municipal du 11 mars 2025

6

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### **Le Contexte général économique et financier**

**En France** (Sources: Ministère économie et Insee)

Le déficit public a représenté environ 5,5% du PIB en 2024 et l'endettement public 3228,4 Md€ soit 112% du PIB (117% fin 2023) et près de 47 200 Euros par habitant (45 200 fin 2023).

La volonté affichée de l'État est de diminuer ce déficit en 2025. La prévision est de ramener ce déficit à moins de 3% du PIB d'ici 2029

Commune d'Armissan - Conseil Municipal du 11 mars 2025

7

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### **Le Contexte général économique et financier**

La Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) 2023-2027 stipule pour les collectivités locales:

La progression de leurs dépenses de fonctionnement devra être inférieure à l'inflation minorée de 0,5 point. Le suivi de cet objectif sera assuré au niveau de chaque catégorie de collectivités. En cas de non-respect de cet objectif pour une strate donnée, des mesures seront prises pour les collectivités ayant dépassé l'objectif, notamment via une exclusion des subventions d'investissement de l'État et la définition d'un accord de retour à la trajectoire jusqu'à 2027.

Commune d'Armissan - Conseil Municipal du 11 mars 2025

8

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### Le Contexte général économique et financier

#### Pour les collectivités territoriales

- Les concours financiers de l'État aux collectivités territoriales sont stables par rapport à 2024
- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour les communes n'évoluera pas ou peu. Nous sommes encore dans l'incertitude sur ce point.

**L'évolution prévue des dotations de l'État ne compense pas l'inflation**

- Les bases seront augmentées de 1,7%

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### Le Contexte général économique et financier

#### Pour les collectivités territoriales

- Le budget 2025 réaffirme la priorité donnée à l'éducation, la transition écologique, la santé et la sécurité des Français.
- Bien entendu ces logiques sont aussi soumises aux évolutions politiques que connaît la France en ce moment .

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### **Le Contexte général économique et financier**

#### Le Contexte de la commune d'Armissan

#### En matière de fonctionnement:

Depuis le printemps 2022 la commune gère l'activité postale (hors distribution à domicile du courrier), nous avons décidé d'assurer le service tous les jours de semaine en nous donnant les moyens de remplacer l'agent titulaire lors de ses absences.

Les coûts de nos achats subissent l'inflation.

Les salaires de nos employés feront aussi fait l'objet de revalorisations

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### **Le Contexte général économique et financier**

- En matière d'investissements :
- Les investissements prévus en 2024 sont soit réalisés soit en cours de réalisation en ce début d'année : pour l'essentiel:
- Le projet ALRS est concrétisé depuis fin juillet 2024.
- Véhicule CCFF: en association avec Salles d'Aude et Vinassan, ce véhicule a été livré en 2024
- Les aménagements du square Magali David sont bien avancés (sécurité, containers enterrés, plantations) . Le Parcours de santé sera mis en place avant l'été 2025
- Le programme voiries 2024 est terminé: Chemin de Larenas (suite à rétrocession par le conseil départemental). Chemin du Gourg de Goundy, Traverse de Bringairet, Sécurisation de Langel, partie publique de la Rue de La Prade, Aménagement de la sortie de l'ALRS.

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### Le Contexte général économique et financier

- En matière d'investissements (suite):
- La pose des caméras de vidéoprotection est pratiquement terminée. La mise en service est prévue fin mars 2025.
- L'aménagement du tennis municipal en terrain multi-sports est commandé suite à un appel d'offres et à l'attribution de subvention (50%) du Grand Narbonne.
- L'acquisition du logiciel pour la gestion des cimetières a été faite en été 2024
- La sécurisation et la modernisation des systèmes informatiques municipaux sont réalisées depuis l'automne 2024
- Les cloisonnements du rez-de chaussée de la Mairie sont terminés; Une partie de l'aménagement de l'étage a été réalisée en 2024.

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### Les évolutions budgétaires concernant la commune:

- - cumul taxe d'habitation et taxes foncières: + 1,7%
- - dotation globale de fonctionnement: stable
- - Revalorisation des bases: pas de création, augmentation de 1,7% liée à l'inflation
- FCTVA :En 2025 nous prévoyons 110 000 € de FCTVA (correspondant aux investissements éligibles de 2024)

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### Les évolutions budgétaires concernant la commune

- Personnel : (effectif en légère évolution (remplaçant de l'agence postale). Augmentation de 3 % des cotisations sociales, GVT , 3%
- Energie : stable
- Assurances : + 50% d'augmentation entre 2024 et 2025 (notamment risque statutaire et responsabilité civile) (2024 : 38 125.82 € / 2025 : 55 000 €)
- Financement du SIVOM suivant délibération à venir
- Autres postes d'achats: 2,5% d'inflation

Commune d'Armissan - Conseil Municipal du 11 mars 2025

15

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### Principaux éléments du budget communal: Dépenses

|                                 | 2021      | 2022      | 2023      | 2024<br>(provisoire) | 2025<br>Prévisions |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|----------------------|--------------------|
| <b>Fonctionnement</b>           | 1 057 531 | 1 090 377 | 1 148 947 | 1 228 474            | 1 305 000          |
| dont                            |           |           |           |                      |                    |
| Charges à caractère général     | 328 300   | 324 258   | 334 761   | 388 219              | 414 900            |
| Charges de personnel            | 584 608   | 617 728   | 668 905   | 696 306              | 727 100            |
| Autres charges gestion courante | 132 748   | 137 002   | 131 241   | 140 683              | 152 000            |
|                                 |           |           |           |                      |                    |
| <b>Investissement</b>           | 330 256   | 1 145 012 | 396 040   | 949 023              | 2 200 000          |
| dont                            |           |           |           |                      |                    |
| Remboursement emprunt           | 55 059    | 55 546    | 56 036    | 56 531               | 57 031             |
| Dépenses d'équipement           | 257 610   | 1 088 697 | 340 003   | 884 341              | 2 127 969          |

Commune d'Armissan - Conseil Municipal du 11 mars 2025

16

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### Principaux éléments du budget communal: Recettes

|                                   | 2021             | 2022             | 2023             | 2024<br>Provisoire | 2025<br>Prévisions |
|-----------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Fonctionnement</b>             | <b>1 315 831</b> | <b>1 344 146</b> | <b>1 438 948</b> | <b>1 537 498</b>   | <b>1 550 000</b>   |
| <b>dont</b>                       |                  |                  |                  |                    |                    |
| Impôts et taxes                   | 861 651          | 876 323          | 894 212          | 957 398            | 975 500            |
| Dotations et participations       | 308 327          | 330 208          | 352 790          | 357 798            | 350 000            |
| Résultat année précédente         | 47 961           | 56 251           | 60 000           | 60 000             | 58 000             |
| <b>Investissement</b>             | <b>411 425</b>   | <b>669 540</b>   | <b>637 905</b>   | <b>470 539</b>     | <b>2 200 000</b>   |
| <b>dont</b>                       |                  |                  |                  |                    |                    |
| Solde                             |                  |                  |                  |                    | 573 000            |
| Restes à réaliser                 |                  |                  |                  |                    | 408 000            |
| Dotation fonds divers et réserves | 46 025           | 61 274           | 200 598          | 64 161             | 120 000            |
| Excédents fonctionnement          | 300 000          | 250 000          | 250 000          | 290 000            | 300 000            |
| Subventions (certaines)           | 60 399           | 352 667          | 179 806          | 111 378            | 799 000            |

Commune d'Armissan - Conseil Municipal du 11 mars 2025

17

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### Les investissements

- En ce qui concerne les projets les plus importants : (point début février 2025):
- Reprises des voiries communales les plus dégradées :
- Nous prévoyons de poursuivre l'effort entrepris depuis 4 ans en matière de voiries (Rue du presbytère, aménagements sécurité Montée Blanche, aménagement avenue Narbonne, radar pédagogique
- Nous réaliserons aussi quelques travaux en régie: réfection de bâtiments communaux (suite cloisonnements mairie, équipements sanitaire à l'étage...).

Commune d'Armissan - Conseil Municipal du 11 mars 2025

18

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### Les investissements et actions à lancer

- Voie verte : Attribution du Marché de Maîtrise d'œuvre en cours.
- Groupe scolaire: Les appels d'offres sont en préparation par le maître d'Œuvre. Prévision de fin du chantier: fin décembre 2025.
- Parking Rue des vignes: Aménagement en cours d'étude.
- Façade sud Mairie : nous envisageons sa réfection.
- Containers enterrés nous prévoyons 2 emplacements supplémentaires dans le lotissement de La Prade.
- Batardeaux Rue du terrain des sports : remplacement par un batardeau aluminium.
- Mise aux normes de l'arrêt de bus de la Ricarde.

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### Les investissements et actions à lancer

- Zone des sports: Consultation en cours pour la Maitrise d'œuvre du projet d'aménagement de la zone : ornement de la barrière d'accès, extension du parking, aménagement du bosquet, aménagement multi-sports d'un des courts de tennis, extension du club-house du tennis et création d'un terrain de Padel.
- Logements sociaux immeubles Jean Jaurès et Place du château Vieux. Le projet d'Habitat Audois sera présenté courant mars
- Square Magali David: Aménagements (parcours santé et mobiliers urbains)
- Columbarium : mise en place d'un nouveau columbarium
- Eclairage stade de rugby: Suite à la panne d'un des éclairages nous étudions le remplacement de l'ensemble des éclairages par des lampes LED

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### Les investissements et actions à lancer

- Toitures bâtiments communaux: suite au diagnostic du Syaden nous réaliserons la rénovation de la charpente et de la toiture du bâtiment de la Mairie annexe. Nous y poserons des panneaux photovoltaïques.
- Aménagement du centre du village et de la zone des sports: un appel d'offres est en cours pour la réalisation des dossiers de demandes d'autorisations administratives.
- Numérotation des écarts: la commande des plaques de rues et des numéros de voirie est en préparation.

Les arbitrages sur les projets qui seront finalement retenus ne sont pas encore rendus au vu des incertitudes budgétaires.

## ALRS – Création d'un budget annexe

- Afin de permettre une gestion de l'ALRS en toute transparence, un budget annexe a été créé : toutes les dépenses et recettes inhérentes à l'ALRS seront enregistrées sur ce budget.
- Le budget primitif sera voté le même jour que le budget primitif du budget principal.
- Dès que le DGD du chantier sera réalisé nous pourrons commencer la facturation aux utilisateurs

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### La dette de la commune

- La commune n'a pas contracté d'emprunt en 2024, les données sont identiques à celles présentées en 2024.
- Capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2025 : 583 201,21€ soit moins de 390 Euros par habitant
- Annuité 2025 : 61 933 Euros, cette annuité sera constante jusqu'en 2033, le capital remboursé augmentant toutefois chaque année.
- Au final nous n'avons pas eu à réaliser l'emprunt envisagé en 2024 (50 k€ environ) pour financer le reste à payer de l'ALRS. L'annuité de cet emprunt à rembourser annuellement par les viticulteurs en sera diminuée d'autant.

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### ETAT DE LA DETTE SUR 20 ANS

| ANNEE | Dette en capital au 1er Janvier | Annuités à payer pour l'exercice | Dont             |               |
|-------|---------------------------------|----------------------------------|------------------|---------------|
|       |                                 |                                  | Intérêts + Frais | Amortissement |
| 2019  | 346 625,58                      | 377 122,41                       | 21 447,27        | 355 675,14    |
| 2020  | 860 950,44                      | 61 933,44                        | 7 356,59         | 54 576,85     |
| 2021  | 806 373,59                      | 61 933,44                        | 6 874,37         | 55 059,07     |
| 2022  | 751 314,52                      | 61 933,44                        | 6 387,89         | 55 545,55     |
| 2023  | 695 768,97                      | 61 933,44                        | 5 897,11         | 56 036,33     |
| 2024  | 639 732,64                      | 61 933,44                        | 5 402,01         | 56 531,43     |
| 2025  | 583 201,21                      | 61 933,44                        | 4 902,52         | 57 030,92     |
| 2026  | 526 170,29                      | 61 933,44                        | 4 398,61         | 57 534,83     |
| 2027  | 468 635,46                      | 61 933,44                        | 3 890,26         | 58 043,18     |
| 2028  | 410 592,28                      | 61 933,44                        | 3 377,41         | 58 556,03     |
| 2029  | 352 036,25                      | 61 933,44                        | 2 860,05         | 59 073,39     |
| 2030  | 292 962,86                      | 61 933,44                        | 2 338,09         | 59 595,35     |
| 2031  | 233 367,51                      | 61 933,44                        | 1 811,53         | 60 121,91     |
| 2032  | 173 245,60                      | 61 933,44                        | 1 280,32         | 60 653,12     |
| 2033  | 112 562,48                      | 61 933,44                        | 744,41           | 61 189,03     |
| 2034  | 51 403,45                       | 51 611,01                        | 207,56           | 51 403,45     |

## Rapport Orientation Budgétaire 2025



### **Conclusion:**

2025 est une année qui débute avec un certain nombre d'incertitudes en matière, d'inflation et de crise politique (Mondiale ou Française). Nous proposons donc de rester prudents en matière de gestion, l'incertitude étant de mise sur les conséquences. Nous allons poursuivre nos efforts en matière d'investissements mais sans faire évoluer les taux d'imposition de nos concitoyens.

Si le conseil décide de financer la participation au budget du SIVOM, intégralement sur le budget communal, cela représentera une baisse des impôts pour les administrés.